



Wallonie mobilité infrastructures SPW

CONCERTATION CITOYENNE

N567 – Sécurisation et rénovation sur la traversée de Mellet

1. Sommaire

- Localisation
- Acteurs
- Budgets
- Où en sommes-nous?
- Objectifs généraux
- Respect de contraintes
- Proposition - premiers aménagements de sécurisation
- Concertation
- Perspectives

2. Localisation

- N567 (voirie régionale)
- Tronçon comprenant l'Avenue Stassart, Rue Ernest Solvay et Rue de Fleurus



3. Acteurs du projet

- Service Public de Wallonie (S.P.W.) = gestionnaire de voirie
- Autorités communales
- Vous: riverains = usagers au quotidien de ce tronçon de voirie

→ Cette réunion = occasion de se rencontrer, de discuter ensemble, de connaître vos opinions pour améliorer le projet.

4. Budgets

Deux budgets régionaux:

- 1) Budget annuel du S.P.W.: 250.000 € disponibles cette année;
- 2) Plan Infrastructure 2019-2024: 900.000 €. Pas de date de mise à disposition fixée par le Gouvernement Wallon.

→ Priorité pour le budget 2019 et avancement dans l'étude du projet en attendant la disponibilité du second budget.

5. Où en sommes-nous?

- En phase d'étude.
- Données de base:
 - Levé topographique du terrain réalisé par un géomètre;
 - Consultation des citoyens/riverains pour récolter des informations et enrichir l'étude.

→ But de notre rencontre aujourd'hui

6. Objectifs généraux du projet

Quatre points principaux sur l'ensemble du projet:

- Respect de la vitesse autorisée sur le tronçon (50km/h en agglomération);
- Création de zones de stationnement marquées;
- Accessibilité des trottoirs;
- Intégration des cyclistes.

→ Sécurisation des usagers

7. Respect de contraintes

- Voirie de transit => conserver ce statut pour ne pas reporter la circulation sur les voiries adjacentes;
- Situation existante: implantation des habitations à respecter, allées et accès garage à considérer;
- Respect du Code de la route (interdiction stationnement à moins de 5m d'un passage piéton, piste cyclable marquée de 1,5m en unidirectionnel – 2,5m en bidirectionnel, ...)
- Respect de règles de bonne pratique (bande de circulation de min. 3m pour circulation des bus, largeur libre d'accès de min. 4,5m pour véhicules agricoles,...)
- Accessibilité des trottoirs (avoir au moins un trottoir sur un des deux côtés de la voirie de min. 1,5m de large avec localement 1m)
- Visibilité pour les véhicules (circulation alternée)

8. Proposition - sécurisation

Budget 2019:

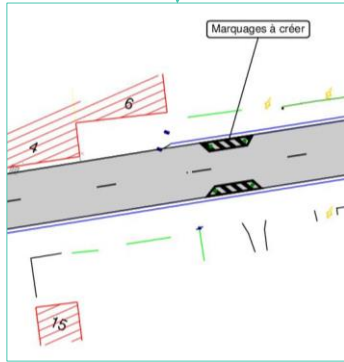
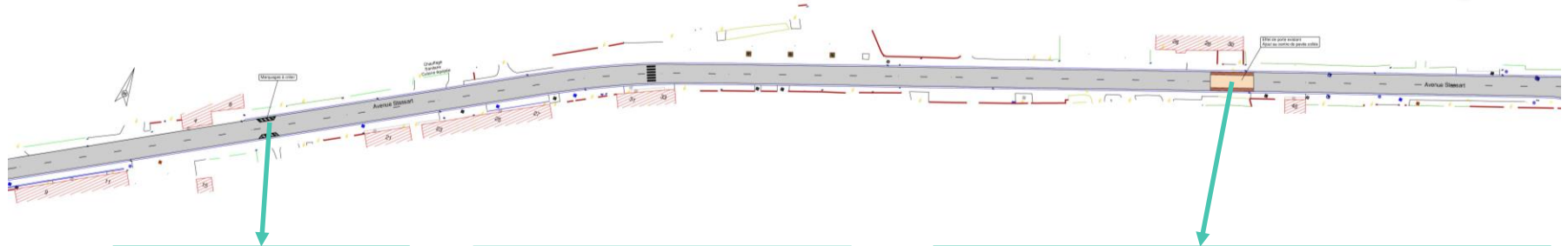
- Première réflexion (en concertation avec la Commune) débouchant sur des aménagements localisés de dispositifs de sécurisation ;
- Possibilité de mettre en œuvre des « zones test » (par exemple, poches de stationnement) via marquage routier temporaire

→ Première phase du projet global

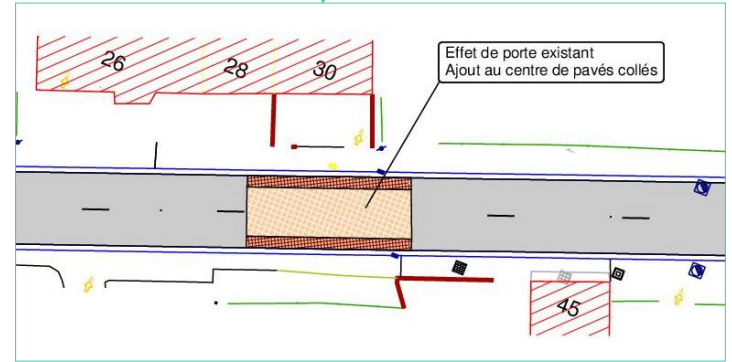
8. Proposition – sécurisation

Avenue Stassart

Esquisses –
1^{ère} réflexion



- Rétrécissement ponctuel de la voirie via marquage routier et placement de balises
- Renforcement de l'« effet de porte » existant par ajout de pavage ocre



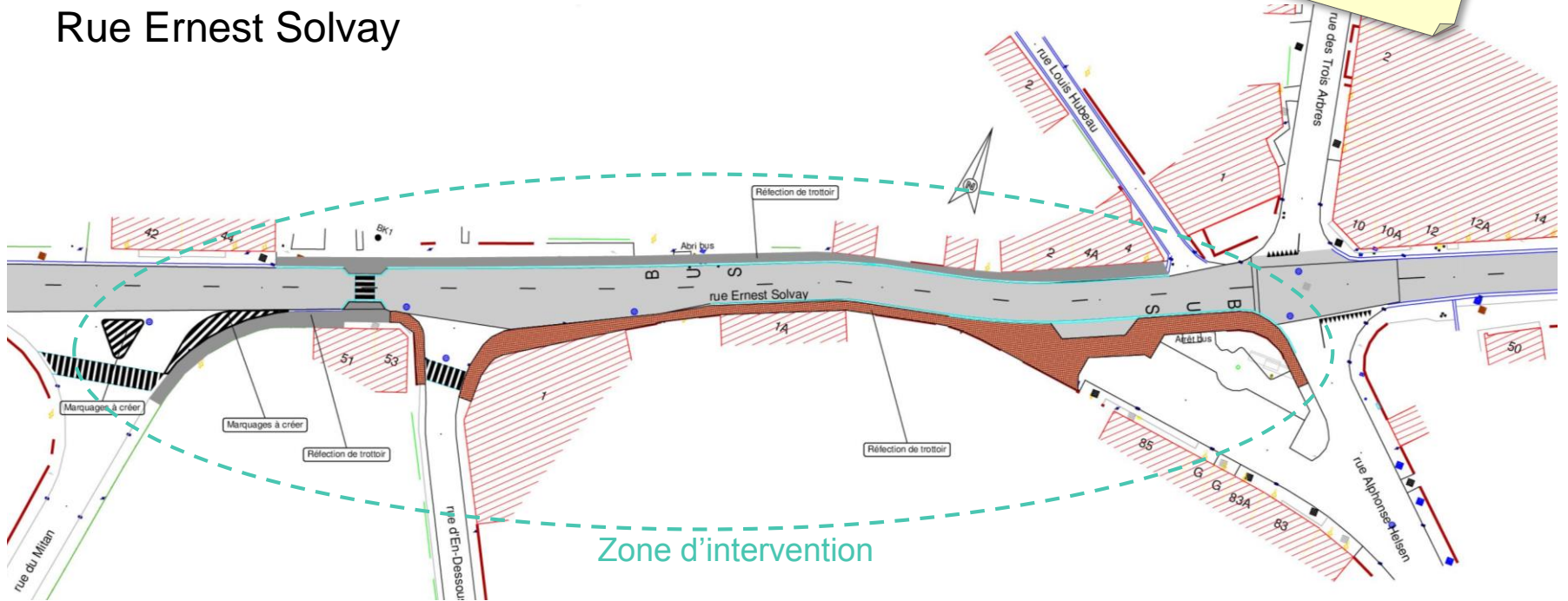




8. Proposition - sécurisation

Rue Ernest Solvay

Esquisses –
1^{ère} réflexion







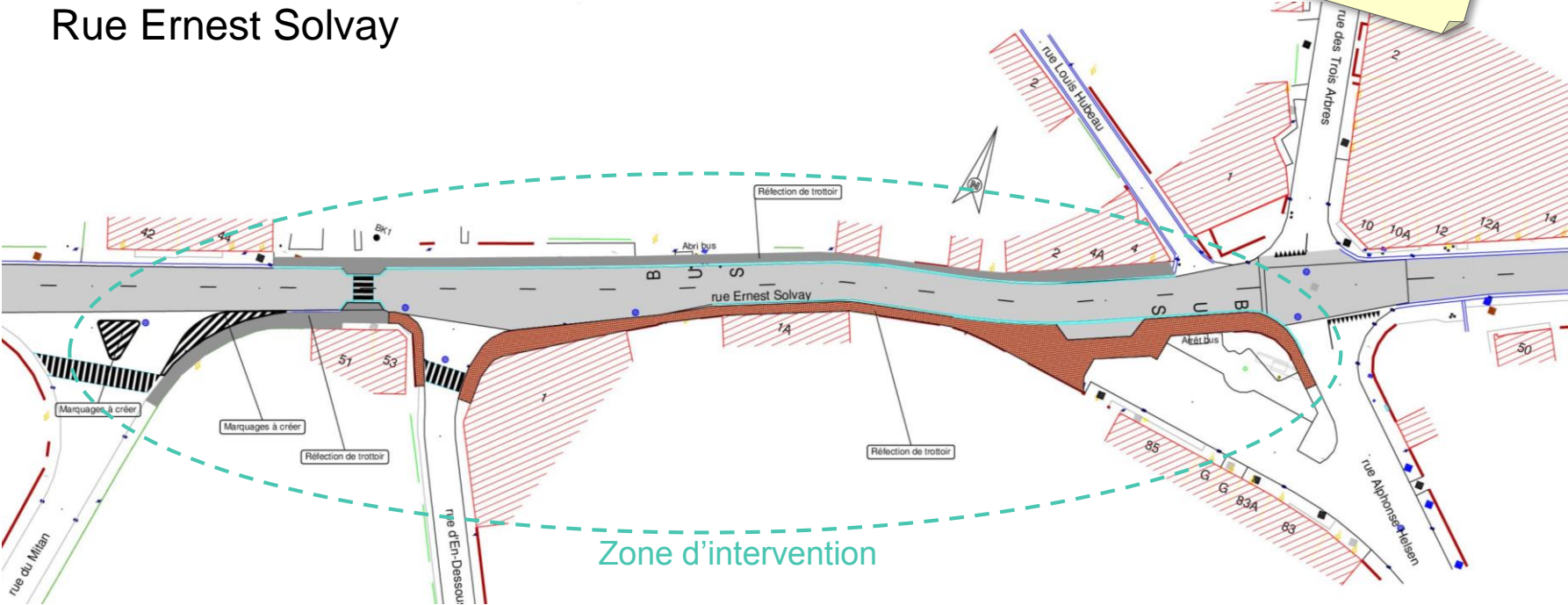




8. Proposition - sécurisation

Esquisses –
1^{ère} réflexion

Rue Ernest Solvay





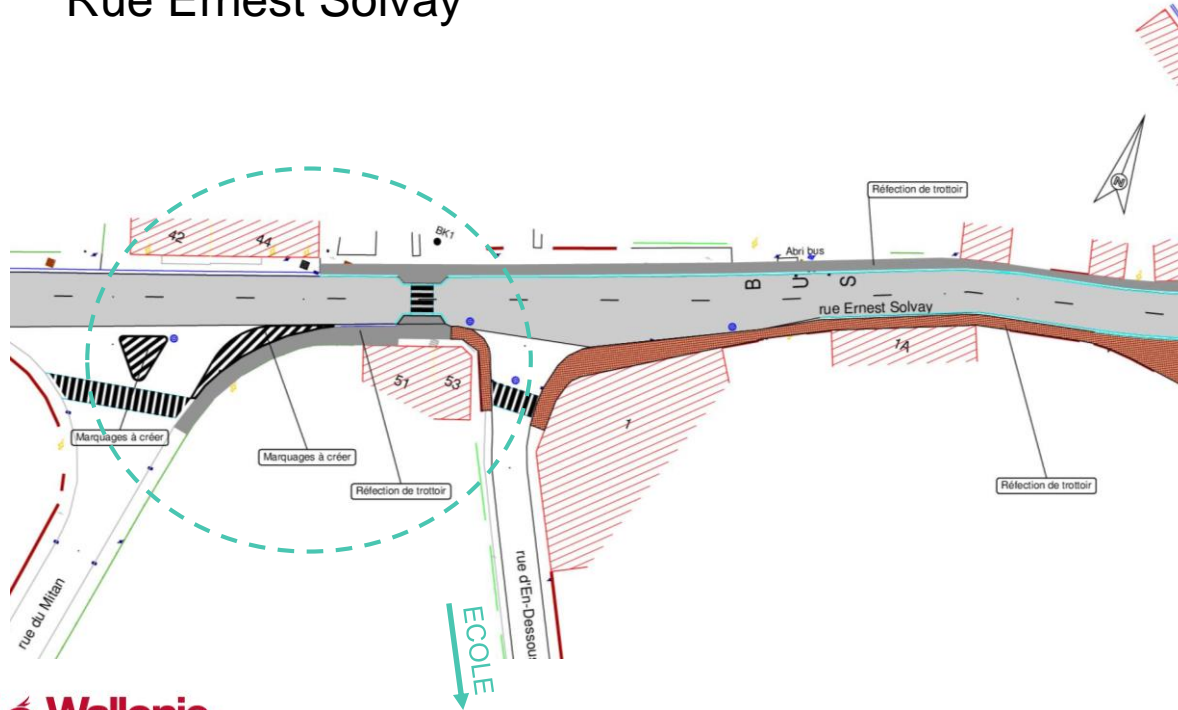




8. Proposition - sécurisation

Rue Ernest Solvay

Esquisses –
1^{ère} réflexion

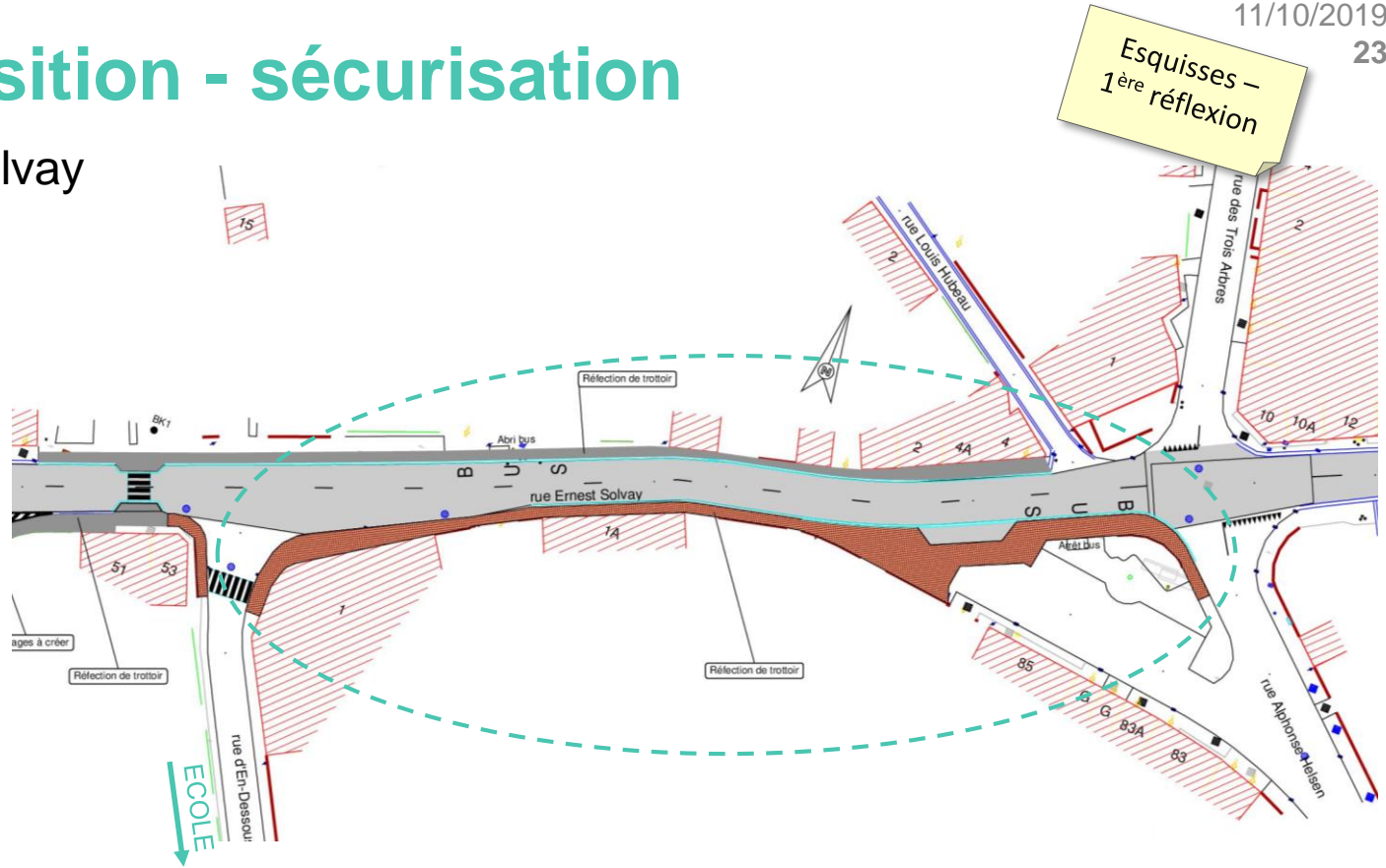


- Carrefour avec la Rue du Milan: marquages routiers (distinction bandes de circulation)
- Réfection trottoir menant vers la Rue d'En-Dessous (école)
- Création d'avancées de trottoir pour sécuriser le passage piéton et rétrécir la voirie (modération vitesse)

8. Proposition - sécurisation

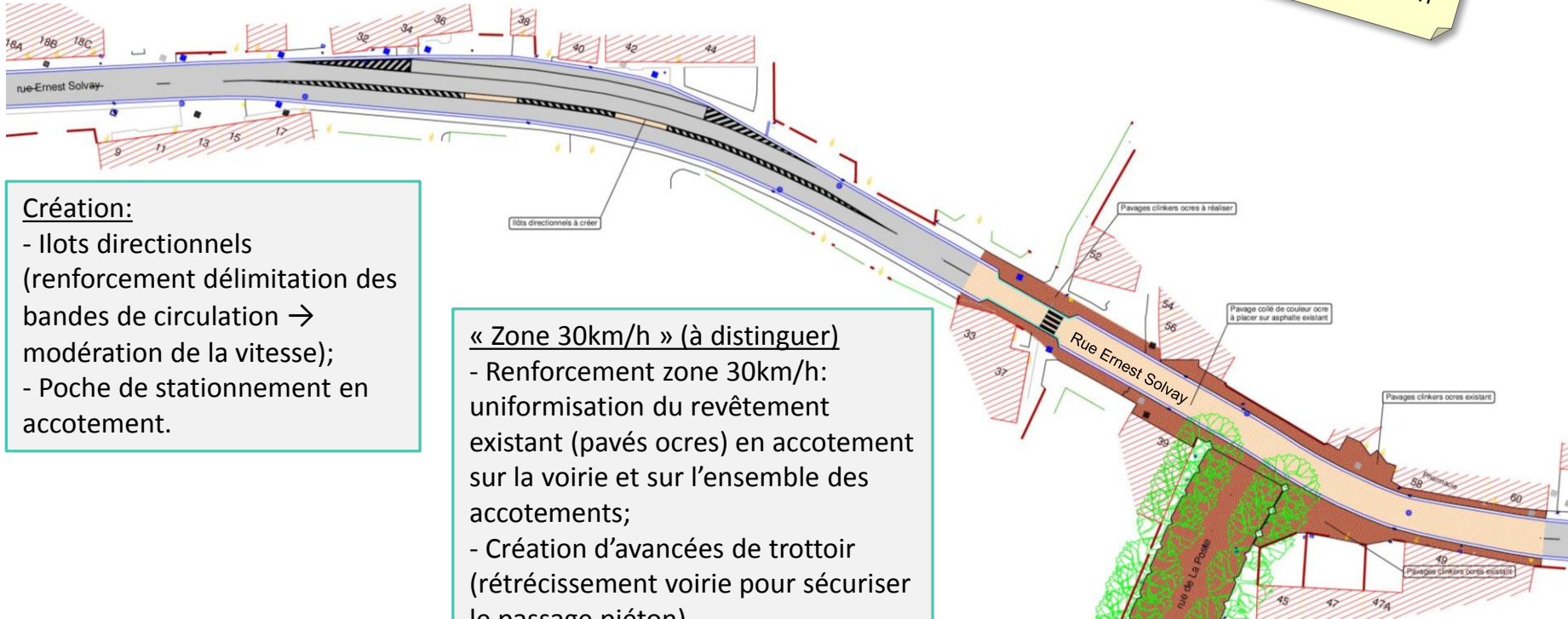
Rue Ernest Solvay

- Vers Fleurus: réfection du trottoir entre la Rue d'En-Dessous et la Rue Alphonse Helsen → trottoir accessible et sécurisé jusqu'à l'école;
- Vers Mellet: création d'un trottoir praticable le long de l'arrêt de bus.



8. Proposition - sécurisation

Esquisses –
1^{ère} réflexion



Création:

- Ilots directionnels (renforcement délimitation des bandes de circulation → modération de la vitesse);
- Poche de stationnement en accotement.

« Zone 30km/h » (à distinguer)

- Renforcement zone 30km/h: uniformisation du revêtement existant (pavés ocres) en accotement sur la voirie et sur l'ensemble des accotements;
- Création d'avancées de trottoir (rétrécissement voirie pour sécuriser le passage piéton).

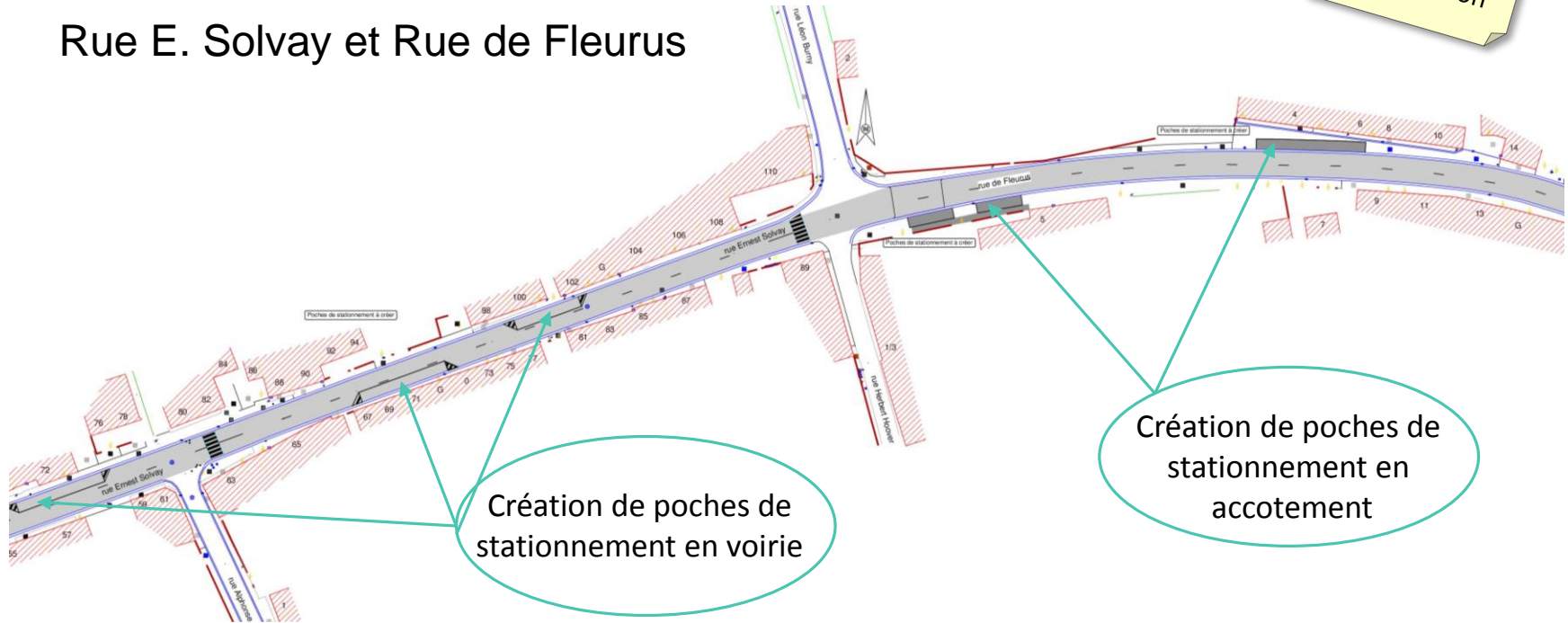




Esquisses –
1^{ère} réflexion

8. Proposition - sécurisation

Rue E. Solvay et Rue de Fleurus







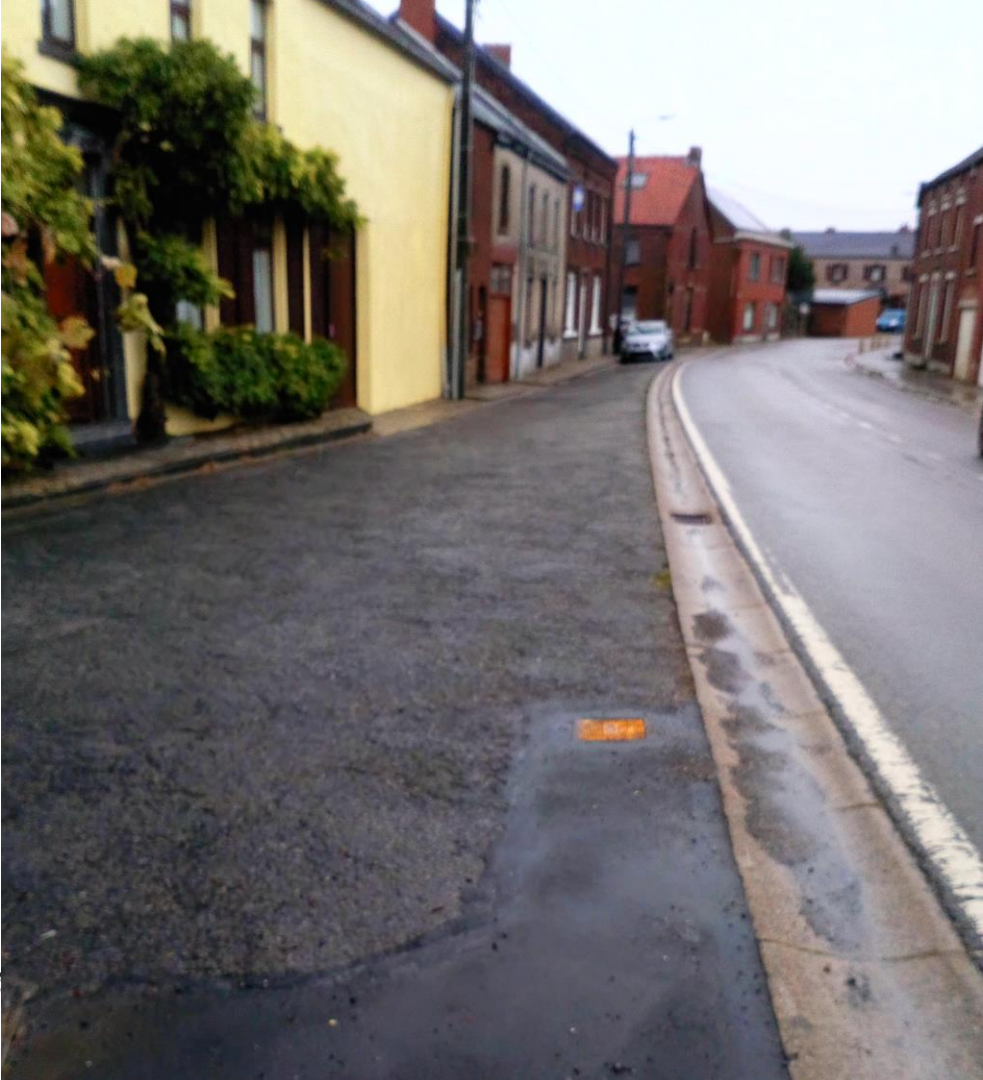
- ville (centre) →
- La Poste →
- Bibliothèque Jaumotte →
- Mairie →
- Festival de Musique Pastorale de Tintin →

150m



urus 5
ers-Perwin
Plaine Chassart

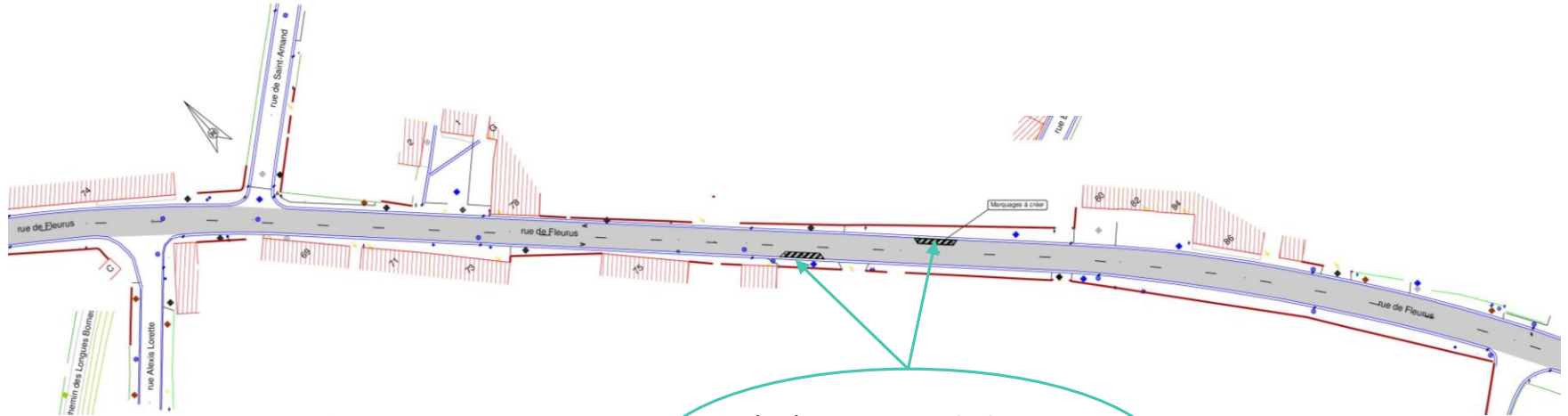




8. Proposition - sécurisation

Rue de Fleurus

Esquisses –
1^{ère} réflexion



Rétrécissement de la voirie
via marquages routiers et
placement de balises

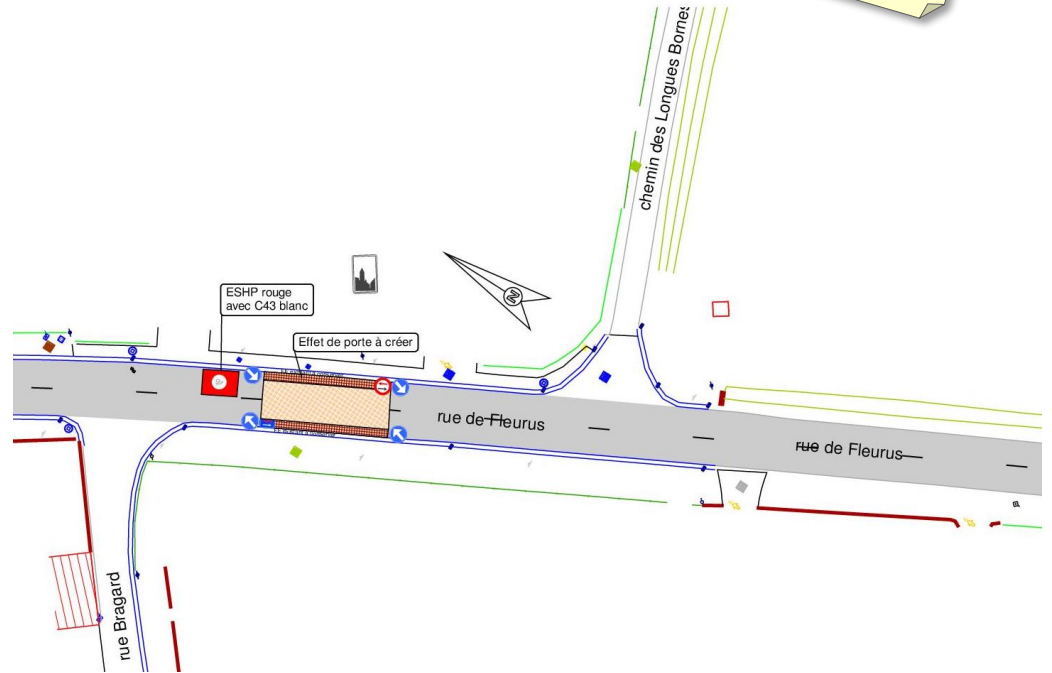


8. Proposition - sécurisation

Rue de Fleurus

Esquisses –
1^{ère} réflexion

En entrée d'agglomération, en venant de Fleurus:
Création d'un « effet de porte » (similaire à celui sur l'Avenue Stassart) rétrécissant la voirie





9. Concertation



10. Perspectives

Plan Infrastructure 2019/2024

- Atelier citoyen
- Audit de sécurité (S.P.W.)
- Retour sur les aménagements test réalisés
- ...



MERCI POUR VOTRE ATTENTION